



## L'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois

recrute

### Un·e Urbaniste en CDI

### Chef-fe de projet de la révision et de la mise en œuvre du SCoT

#### # Contexte

Association Loi 1901 créée en 2005, l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois regroupe, dans son partenariat, le Pôle métropolitain du Grand Amiénois, la Communauté d'agglomération Amiens Métropole, sept communautés de communes, le Conseil Régional des Hauts-de-France et l'État.

L'effectif de l'ADUGA compte 11 collaborateurs en CDI, pour un budget total de 1,1 M€. Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L.132-6 du Code de l'urbanisme, l'Agence élabore des outils d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire, et ce à des échelles variées (communes, intercommunalités, Pôle métropolitain, Région, etc.). Ces productions (études thématiques ou projets pluridisciplinaires) sont en totalité inscrites dans un programme de travail mutualisé. Membre de la FNAU, intégrée au réseau Urba8 qui regroupe les 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France, l'ADUGA est une structure reconnue régionalement et nationalement, comme l'a symbolisé l'organisation, en 2018, de la 13<sup>ème</sup> rencontre nationale des SCoT.

Le syndicat mixte du Pôle métropolitain du Grand Amiénois regroupe les 8 intercommunalités également membres de l'ADUGA. Il exerce des compétences transférées (SCoT, PCAET, Conseil de développement) et des actions d'intérêt métropolitain déléguées (tourisme, mobilités, promotion économique, etc.) sur un espace riche de 466 communes et de 380 000 habitants. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur l'ingénierie proposée par l'ADUGA pour se positionner comme territoire de projets, inscrivant son action dans des champs très variés, et notamment, dans la conduite technique de la révision et de la mise en œuvre de l'un des plus vastes SCoT de France. En articulation avec celui-ci, le Pôle pilote la mise en place du Contrat territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE) et finalise le contenu du PCAET du Grand Amiénois.

L'ADUGA et le Pôle métropolitain procèdent simultanément à la succession de la responsable de projet SCoT et à la chef-fe de projet maîtresse d'ouvrage du SCoT, placées concomitamment en situations de mobilités professionnelles. Dans ce contexte de calendrier particulier, le choix a été fait de regrouper les deux postes en un seul, en rapport également avec la volonté d'une intégration plus forte des deux structures.

#### # Missions

Inscrit.e en relation directe avec le directeur de l'ADUGA – qui assure également les fonctions de Directeur délégué à la planification au sein du Pôle métropolitain – et placé.e dans une culture pluridisciplinaire, vous piloterez les travaux des chargé·es d'études de l'ADUGA et des chargé·es de missions du Pôle métropolitain, ainsi que les prestations fournies par les bureaux d'études et les consultants en charges de huit marchés d'études, et vous guiderez l'équipe administrative du Pôle métropolitain. Pour cela, vous travaillerez en étroite collaboration avec la Directrice d'études Mobilités de l'ADUGA, investie depuis un an et demi dans la démarche de révision, et qui vous secondera pour une partie de son temps.

Vous serez en responsabilité des missions suivantes :

- Participer à la construction de la vision territoriale, à même de projeter le Grand Amiénois dans son avenir et de procéder au renouvellement des politiques publiques
- Préparer, animer et piloter la révision du SCoT et l'ensemble des travaux induits
- Mobiliser les membres de votre équipe projet, organiser les plannings de production
- Accompagner et suivre le travail des nombreux bureaux d'études thématiques qui viennent compléter les expertises internes : préparation, suivi et co-animation des réunions de la commission SCoT-urbanisme et de groupes de travail, suivi et relecture des travaux produits
- Piloter et assurer la rédaction des annexes, du PAS et du DOO du SCoT, déterminer les indicateurs d'effet et de mise en œuvre afin de préparer la future évaluation du SCoT
- Assurer le lien avec l'ensemble des parties prenantes du territoire : EPCI membres, collectivités territoriales, services de l'État, associations, chambres consulaires, etc.
- Piloter la dimension administrative de la procédure
- Assurer le suivi et la veille législative et réglementaire, en complémentarité du documentaliste de l'ADUGA et du cabinet qui sera chargé de l'accompagnement juridique durant toute l'élaboration

### # Profil

Personne dotée d'une formation supérieure de niveau Master 2 en aménagement, urbanisme, géographie, architecture, économie, ingénierie, droit ou management, vous devrez avoir :

- une connaissance des phénomènes de dynamique territoriale, des problématiques du développement local et des différentes échelles de l'aménagement (SRADDET, SCoT, PLUi, projet urbain) ;
- une culture générale technique, juridique et réglementaire dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- une expérience significative, de dix ans au minimum, dans la réalisation d'études de planification de grande échelle (SCoT, SRADDET, PLUi) ou de projets de territoire (Charte de Pays ou de PNR), en collectivité, bureau d'études ou agence d'urbanisme.

### # Qualités requises

- Capacité à piloter et à animer une équipe projet et savoir-être dans la relation avec les tiers, sens de l'écoute
- Savoir-faire dans la mobilisation de structures institutionnelles et de personnes ressources
- Rigueur, à la fois intellectuelle et méthodologique
- Curiosité d'esprit favorable à un travail de veille permanente
- Aptitude à la communication orale, à l'animation de réunions, à la vulgarisation de l'urbanisme
- Connaissance du cadre juridique des démarches de planification stratégique
- Maîtrise de la rédaction communicante et des outils techniques
- Disponibilité horaire (certaines réunions se tenant en soirée)

### # Nature et durée du contrat – Rémunération – Délais

À temps plein et à durée indéterminée.

Rémunération annuelle brute se situant entre 54.000 et 66.000 €uros selon durée, nature et consistance de l'expérience, employabilité et formation initiale.

Poste à pourvoir, idéalement, au cours du dernier trimestre 2021.

Le contrat de travail en CDI sera signé avec l'ADUGA, structure de droit privé. Une mise à disposition partielle sera éventuellement conclue avec le Pôle métropolitain afin d'affirmer le rôle de chef de projet global.

## # Localisation

Poste basé à AMIENS, deuxième ville des Hauts-de-France, centre d'une agglomération à l'activité culturelle intense. Métropole « grandeur nature » de 180 000 habitants, dont plus de 31 000 étudiants, AMIENS est située à 65 mn de Paris, 80 mn de Lille et Rouen, 30 mn de la gare TGV Haute-Picardie et 40 mn de l'aéroport Paris-Beauvais.

## # Candidature

La procédure de recherche et d'analyse des candidatures a été confiée au cabinet QUADRA Consultants.

Pour une prise de contact : [contact@quadra-consultants.com](mailto:contact@quadra-consultants.com)

Pour postuler : <http://quadra-consultants.com/espace-candidat/job/26225/QUA/chef-fe-de-projet-de-la-revision-et-de-la-mise-en-oeuvre-du-scot-hf>

Le jury final de recrutement, dont l'organisation sera accompagnée par QUADRA Consultants, sera, à minima, composé du Directeur Général, de la Directrice d'études Mobilités et de la Responsable administrative de l'ADUGA, ainsi que du Directeur du Pôle métropolitain du Grand Amiénois.